

Fiche de poste :
« CHARGE DE MISSION ANIMATION DU
DISPOSITIF CONSEILLER NUMERIQUE » (H/F)



1. IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chargé de mission – Animation du dispositif Conseiller Numérique H/F
Cat. Filière, cadre d'emplois	Catégorie A, filière administrative, Attaché territorial
Direction	Direction de l'attractivité, du Développement de l'économie et du Numérique
Finalité du poste de Chargé de mission	Le chargé de mission a la charge d'une activité, avec un haut degré d'autonomie et dans une logique partenariale, sur son périmètre d'expertise au sein d'un Service ou d'une Direction. Il participe à la définition et joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre des politiques de la Métropole. Il collecte et organise le traitement des informations émises par la Métropole ou adressées à elle sur son domaine d'expertise. Il intervient sur l'instruction des dossiers, l'application et le respect des procédures relatives à son domaine d'expertise. Il met en place et réalise les différentes actions nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés sur son activité, y compris en mode-projet. Il participe le plus souvent à l'animation d'un réseau d'experts locaux impliqués sur ses thématiques de travail.
Numéro du poste	CM NUM /CPRO 003 – Mise à jour 9.07.2021

2. POSITION ORGANISATIONNELLE

Position dans la structure (lieu, hiérarchie, direction, service)	<p>N+2 : M. David MONTEAU, Directeur de l'attractivité, du Développement de l'économie et du Numérique N+1 : M. Cécile SANTI, Chef de service innovation numérique</p> <p>La Direction de l'attractivité, du développement de l'économie et du numérique (DADEN) est composée de trois services : « développement économique durable », « innovation numérique », « attractivité ». Elle a en charge le développement et la promotion d'un modèle d'économie circulaire à l'échelle métropolitaine et la diffusion des bonnes pratiques en matière d'économie sociale et solidaire. Elle contribue à la préservation des tissus artisanaux et commerciaux communaux et à l'amélioration de la logistique urbaine. Elle prend part aux activités des agences de développement économique, d'innovation et de rayonnement/attractivité. Le volet développement numérique se décline via le Schéma Métropolitain d'Aménagement Numérique (SMAN) qui structure l'écosystème numérique et l'innovation sur le territoire métropolitain au profit de son attractivité. La direction anime une communauté d'innovateurs publics permettant la diffusion de la culture numérique dans les politiques et administrations publiques Plus particulièrement, l'institution mène une politique dynamique en matière de politique d'inclusion numérique. Plusieurs dispositifs sont déployés. La Métropole promeut ainsi de manière continue le dispositif des pass numériques. Elle a contractualisé en 2021 une convention avec l'Etat pour l'animation d'un réseau de 100 conseillers numériques auprès des collectivités métropolitaines Equipe gérée par le titulaire du poste : 0</p>
--	--

3. ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE

a) Expertise technique, production, gestion et traitement de l'information.	<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser son expertise technique, dans son domaine de compétences, pour contribuer aux prestations fonctionnelles ou opérationnelles de la Métropole.- Assurer la veille (législation, bonnes pratiques externes) sur son domaine de compétences.- Interagir et coopérer avec ses homologues, son équipe et les partenaires de la Métropole en apportant son expertise.- Assurer, sur ses domaines de compétences, la bonne exécution des actes et livrables avec un bon niveau d'autonomie.- Garantir la continuité des processus sur lesquels il intervient.- Participer aux projets internes et/ou externes de la Métropole sur ses thématiques d'expertise.
b) Coordination de l'activité et du champ d'intervention.	<ul style="list-style-type: none">- Piloter et assurer l'animation et le reporting des politiques, dossiers, outils, dispositifs et processus confiés.- Être le point d'entrée opérationnel sur son domaine d'activité pour les partenaires internes ou externe.- Assurer le suivi budgétaire de sa mission, en lien avec sa Direction.- Diffuser l'information nécessaire sur son domaine auprès des collaborateurs de la Métropole.- Produire des écrits, des rapports, concevoir des études.- Produire les procédures liées à son activité et garantir leur mise à jour.
c) Pilotage de projet/dossiers	<ul style="list-style-type: none">- Participer au pilotage quotidien d'un projet.- Participer aux appels d'offre, auditions et sélections des assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.- Collaborer avec les assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.- Réaliser des points réguliers, formels ou informels, avec ses responsables hiérarchiques sur les projets qu'il gère.

4. ACTIVITES DETAILLEES DU POSTE

• Activités détaillées

- Promotion du dispositif « Conseiller numérique » auprès des collectivités territoriales et des bailleurs sociaux
- Accompagnement des bailleurs sociaux tout au long de la mise en œuvre du projet
- Animation d'un réseau de conseillers numériques déployés auprès des bailleurs sociaux autour du dispositif et plus largement de l'inclusion numérique
- Mise en place et organisation d'instances de suivi du dispositif à l'échelle métropolitaine
- Suivi des relations avec les organismes de l'Etat impliqués sur le sujet (Agence Nationale des Territoires, Programme Société Numérique, Préfecture Ile-de-France, associations de bailleurs sociaux...)
- Suivi de la bonne articulation du dispositif « conseiller numérique » avec les autres programmes de la Métropole (Fonds Métropolitain de l'Innovation et du Numérique, Programme "Innover dans la ville", Pass numérique, Explorateurs du Numérique...)
- Veille sur les politiques européennes et nationales liées à l'inclusion numérique

5. SAVOIRS ATTENDUS

- **Savoir**
 - Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des enjeux et des évolutions de l'intercommunalité, en particulier en Île-de-France
 - Parfaite maîtrise du fonctionnement, cadre réglementaire et processus des collectivités
 - Expertise technique dans le domaine du numérique (et en particulier de la médiation numérique) pour accompagner la prise de décision ;
 - Organisation des politiques publiques en matière d'inclusion numérique
 - Connaissance des acteurs et institutions en charge de la médiation numérique
 - Maîtrise des logiciels de bureautiques indispensable (Word, Power Point, Excel)

- **Savoir faire**
 - Piloter les dossiers, dispositifs et processus confiés, être force de proposition et rendre compte
 - Contribuer aux objectifs de la Direction et à son bon fonctionnement
 - Posséder une expertise du secteur d'intervention (réglementation, innovation...)
 - Rédiger, préparer les notes, EdL, les documents à produire, comptes-rendus, tableaux d'activité
 - Interagir et coopérer avec les partenaires de la Métropole, suivre les AMO
 - Engagement, rigueur et réactivité, sens de l'anticipation et de la priorisation.
 - Sens de l'innovation et de la proactivité.
 - Coopérer avec les autres chargés de mission

- **Savoir être**
 - Engagement
 - Disponibilité
 - Rigueur
 - Esprit d'initiative - proactivité
 - Autonomie
 - Écoute active, intelligence des situations et influence : capacité à travailler en partenariat.

6. OBJECTIFS ET ENJEUX DU POSTE

- Assurer la mise en œuvre du dispositif "Conseiller Numérique" et des actions de la Métropole en relative à ce programme ;
- Contribuer à la lutte contre la fracture numérique sur le territoire et à sa transition une métropole plus inclusive et solidaire

7. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU POSTE

- Élargissement des domaines d'intervention de la Métropole, impliquant de développer de nouveaux programmes d'action et de nouveaux partenariats au sein d'un écosystème public et privé complexe.
- Complexification des législations et procédures applicables, multiples partenariats croisés, logique de partenariats publics/privés.
- Accroître la visibilité de la métropole vis-à-vis des citoyens usagers afin d'assurer une plus grande proximité.
- Dématérialisation, digitalisation et évolution des outils et processus de gestion des différents domaines fonctionnels.
- Évolution de l'organisation de travail du fait du recours croissant aux solutions de communication et de réunion à distance (maîtrise des outils de conférence téléphonique, de réunion à distance, etc.).

8. INTERFACES PRINCIPALES DU POSTE

- **En interne** : avec l'ensemble des élus, services et directions de la Métropole.
- **En externe** : avec les élus, représentants des institutions publiques et des acteurs privés partenaires, citoyens

9. FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DU POSTE

- Savoir travailler en transversalité et avec agilité.
- Être reconnu comme un bon expert du domaine et faire preuve de pédagogie
- Innover. Agir avec anticipation et réactivité.
- Contribuer aux projets transverses de la Métropole, internes ou externes.
- Faire preuve de résilience et de continuité dans l'action.

10. CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE ET EVOLUTION ENVISAGEABLE

- Niveau d'étude souhaité : (Bac+5)
- Années d'expérience (minimale) dans le poste visé ou équivalent : entre 2 et 3 ans sur des fonctions similaires
 - o Expérience indispensable dans le domaine de l'animation de réseau
 - o Appétence pour les sujets d'innovation et de numérique

11. MODALITES DE RECRUTEMENT

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : recrutement@metropolegrandparis.fr avec impérativement la référence « **CM NUM - CPRO 003** »
- Cadre de catégorie A, filière administrative, Attachés territoriaux
- Recrutement sur contrat de projet de trois ans
- Poste à pourvoir dès que possible
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

12. ACCES

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)